

Schéma d'aménagement et de développement

Le plan d'action



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	ii
Le plan d'action	1
20.1 <i>Les actions d'envergure supra locales</i>	2
Projet 1 : Renouveau et intégration au schéma d'aménagement et de développement de la planification stratégique de la MRC de Kamouraska.....	2
Projet 2 : Réalisation du second volet de la demande d'autorisation à portée collective (secteurs)	3
Projet 3 : Mise en œuvre des actions du plan de développement de la zone agricole (PDZA) 4	4
Projet 4 : Développement et mise en œuvre du parc régional du Haut-Pays-de-Kamouraska	5
Projet 5: Développement d'outils de mise en valeur du paysage et des sites d'intérêt 6	6
Projet 6 : Projet de réaffectation des bâtiments patrimoniaux	8
Projet 7 : Mise en place de la Maison du Kamouraska	9
Projet 8 : Plan de conservation des milieux humides	10
Projet 9 : Élaboration d'un cadre de gestion et d'utilisation de la zone côtière	11
Projet 11 : Révision du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)	13
Projet 12: Mise en œuvre du plan d'action visant la réduction des gaz à effet de serre	14
Projet 13: Détermination des aires d'expansion des périmètres urbains de Kamouraska et de Saint-André.....	15
Projet 14 : Planification d'un réseau cyclable régional.....	16

Le plan d'action

Tout comme le document complémentaire, le plan d'action est un document d'accompagnement du corpus général du schéma d'aménagement (LAU article 7). Il rassemble les interventions d'envergure supra locale jugées prioritaires parmi celles citées précédemment à l'intérieur du document. Il s'agit d'une programmation synthèse des actions concrètes découlant des orientations et objectifs spécifiques retenus, à l'exception des mesures d'ordre réglementaire. Les actions envisagées sont de nature diverse, allant des études d'impacts à réaliser aux travaux d'infrastructures et d'équipements (LAU art 7, paragraphe 1), en passant par la création de comités de coordination. Ce plan d'action mentionne également quels sont les intervenants, les échéanciers et les coûts anticipés associés à la réalisation de chacune des interventions.

Ce plan d'action vise à mobiliser différents acteurs économiques et politiques ainsi que la population en général autour de projets concrets. Sans toutefois être opposables aux tiers, les actions présentées incitent par conséquent divers partenaires à se rallier et à passer du souhait à l'acte.

Toutes les actions énoncées sont jugées prioritaires, leur ordre de présentation ne détermine pas le degré de priorité de ces actions mais est plutôt associé à l'ordre de présentation des différents chapitres à l'intérieur du schéma. Ainsi les actions associées aux activités agricoles (chapitre 4) sont d'abord présentées, suivies de celles associées aux activités forestières ou d'extraction, etc.

20.1 Les actions d'envergure supra locales

Projet 1: Renouvellement et intégration au schéma d'aménagement et de développement de la planification stratégique de la MRC de Kamouraska

Champ d'intervention : Tous les thèmes

Étapes	Intervenants	Échéancier
1. Chantier de travail préliminaire pour l' amorce des travaux de révision de la planification stratégique et pour déterminer la forme de la dite planification	MRC CLD SADC Présidents des tables	2013-2014
2. Chantier de travail sur l'énoncé de vision, la détermination des orientations et des enjeux	MRC CLD SADC Municipalités Intervenants des milieux agricoles, industriels, forestier, culturel CSSSK Commission Scolaire MAPAQ MRN MAMROT MCC Etc.	2014
3. Adoption de la planification stratégique	MRC Organismes et intervenants du milieu ciblé par la planification stratégique	2014
4. Mise œuvre de la planification stratégique	MRC CLD SADC Municipalités Intervenants des milieux agricoles, industriels, forestier, culturel MAPAQ MRN MAMROT MCC	2014-2018

Moyens prévus pour favoriser la coordination des actions des participants : Conformément à la dernière planification stratégique, le CLD pourra assurer la coordination des différentes tables et le suivi de la planification stratégique et jouera un rôle prépondérant, de concert avec la MRC, lors des étapes d'élaboration de cette planification stratégique. Un comité restreint pourra s'assurer du bon démarrage de la démarche.

Projet 2 : Réalisation du second volet de la demande d'autorisation à portée collective (secteurs)

Champ d'intervention : Les activités agricoles (chapitre 4)

Étapes	Intervenants	Échéancier
1. Décision du conseil de la MRC d'aller de l'avant dans la démarche	MRC	2014
2. Définition des critères caractérisant les secteurs	MRC Municipalité UPA	2014
3. Identification et cartographie des secteurs	MRC Municipalités UPA	2014
4. Dépôt d'une demande à la CPTAQ	MRC	2014
5. Présentation de la demande, rédaction de document argumentaire et négociation de solutions acceptables	MRC UPA CPTAQ	2014-2015
6. Décision de la CPTAQ	CPTAQ	2015
7. Modification du schéma d'aménagement et de développement révisé pour s'assurer de la concordance de celui-ci avec les secteurs autorisés via la demande à portée collective.	MRC Commission d'Aménagement	2015

Moyens prévus pour favoriser la coordination des actions des participants : La démarche sera coordonnée par le service d'aménagement et de mise en valeur du territoire qui s'assurera, d'une bonne coordination des diverses étapes, de la participation et de la concertation des divers intervenants et d'une transmission efficace de l'information.

Projet 3 : Mise en œuvre des actions du plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Champ d'intervention : Les activités agricoles (chapitre 4)

Étapes	Intervenants	Échéancier
1. Adoption du plan de développement de la zone agricole par la MRC	MRC	2014
2. Mise en place d'un comité de suivi et de coordination des actions	MRC UPA de la Côte-du-Sud MAPAQ CLD SADC	2014
3. Priorisation et réalisation des actions	MRC UPA Côte-du-Sud MAPAQ CLD SADC Table agroalimentaire Intervenants agricoles	2014-2018
4. Adaptation des outils de planification et de réglementation (le cas échéant) au contenu du PDZA	MRC CCA Municipalités	2015
5. Élaboration d'un processus de suivi du PDZA	MRC UPA de la Côte-du-Sud CLD SADC	2015-...

Moyens prévus pour favoriser la coordination des actions des participants : Un comité de coordination sera mis sur pied en vue d'assurer la bonne réalisation des actions. La composition exacte du comité pourra varier en fonction des actions ciblées au PDZA

**LE PLAN D'ACTION
MRC DE KAMOURASKA**

Projet 4 : Développement et mise en œuvre du parc régional du Haut-Pays-de-Kamouraska

Champ d'intervention : Les activités agricoles (chapitre 4)
Les activités forestières (Chapitre 5)
La culture et le patrimoine (chapitre 7)
Les paysages (chapitre 8)
Les activités récréatives (chapitre 9)
L'énergie (chapitre 17)

Étapes	Intervenants	Échéancier
1. Développer des outils de financement et des offres d'activités contribuant à consolider le financement du Parc régional	MRC CLD SADC Comité de diversification et de développement du parc régional du Haut-Pays (CDD) Intervenants du Haut-Pays MAMROT CRÉ	2014-...
2. S'assurer d'une adhésion des acteurs au projet et de son appropriation par le milieu	MRC CLD SADC Comités de développement Municipalité	2014- ...
3. Appuyer les promoteurs et les municipalités dans la réalisation de projets structurants pour le haut-pays dans les créneaux que sont les activités agricoles, forestières, récréotouristiques, la culture et le patrimoine, et l'énergie.	MRC CLD SADC Comités de développement Municipalité	2014-...
4. Développer les moyens de communications pour faire connaître le parc et pour assurer un meilleur réseautage entre les partenaires	MRC CLD SADC	2014- ..
5. Définition d'une structure de gestion permanente et autonome du parc travaillant notamment à assurer la pérennité financière	MRC CLD SADC Comité de diversification et de développement du parc régional du Haut-Pays (CDD) Intervenants du Haut-Pays	2015-...

Moyens prévus pour favoriser la coordination des actions des participants : Le comité de diversification et de développement, déjà en place et composé de représentant élu du Haut-Pays et de la MRC de personnel technique du CLD, de la SADC et de la MRC ainsi que l'équipe du service d'aménagement dédiée au parc pourra assurer la coordination des actions tant qu'une structure permanente et autonome ne soit développée.

**LE PLAN D'ACTION
MRC DE KAMOURASKA**

Projet 5: Développement d'outils de mise en valeur du paysage et des sites d'intérêt

Champ d'intervention : Les paysages et les corridors panoramiques (chapitre 7)

Étapes	Intervenants	Échéancier
1. Mise en place d'un comité paysage ayant comme mandat de cibler les actions prioritaires (notamment au niveau de la mise en valeur des paysages d'intérêt, des corridors d'intérêt et du maintien des percées visuelles) et établissement d'un plan d'action	Municipalités MRC CLD MCC	2014
2. Réalisation des actions prioritaires ciblées au plan d'action	Municipalités MRC CLD SADC MCC ATR MTQ Partenaires privés	2014-2017
3. Réalisation d'activités de promotion, de sensibilisation et d'éducation (aux points de vue, aux structures paysagères, etc.)	MRC CLD	2014-2017
4. Appui aux projets d'aménagement liés au paysage, notamment ceux visant les paysages d'intérêt ciblés, ou s'intégrant dans le développement du parc du Haut-Pays ou dans une offre touristique structurée.	MRC Municipalités CLD SADC	2014-2017

Moyens prévus pour favoriser la coordination des actions des participants : Le service d'aménagement de la MRC pourra, au besoin, requérir l'expertise d'organisme spécialisé en vue de réaliser les outils de mise en valeur les plus adaptés au territoire et afin de réaliser les différentes étapes énoncées au plan d'action

**LE PLAN D'ACTION
MRC DE KAMOURASKA**

**Projet 6 : Projet de réaffectation des bâtiments patrimoniaux
Champ d'intervention : Le patrimoine et la culture (chapitre 8)**

Étapes	Intervenants	Échéancier
1. Inventaire des bâtiments religieux et autres bâtiments patrimoniaux susceptibles de faire l'objet d'une réaffectation pour un usage public	MRC	2013-2014
2. Analyse des potentiels des divers bâtiments	MRC Propriétaires des bâtiments	2014
3. Analyse des besoins à combler au niveau municipal et régional	Comité multisectoriel mis en place par la MRC Municipalités	2014
4. Développement d'une stratégie de mise en valeur et de réaffectation progressive des bâtiments	Comité multisectoriel mis en place par la MRC Municipalités	2015-2020

Moyens prévus pour favoriser la coordination des actions des participants : Une fois l'inventaire et l'analyse constitués, la MRC pourra offrir un soutien et contribuer à la coordination de la réalisation des actions de reconversion sans pour autant être maître d'œuvre des dits projets.

**LE PLAN D'ACTION
MRC DE KAMOURASKA**

**Projet 7 : Mise en place de la Maison du Kamouraska
Champ d'intervention : Les activités récréatives (chapitre 9)**

Étapes	Intervenants	Échéancier
1. Précision du concept de la maison du Kamouraska; étude de faisabilité;	Commission touristique mixte MRC CLD Ville La Pocatière	2013
2. Recherche de financement et définition des modalités de gestion de la maison touristique	Commission touristique mixte MRC CLD Ville La Pocatière Tourisme Québec ATR	2013-2014
3. Construction de la Maison du Kamouraska	Commission touristique mixte MRC CLD Ville La Pocatière Entreprises privées	2014
4. Ouverture de la Maison du Kamouraska	MRC CLD Ville La Pocatière Entreprises Privées ATR	2015

Moyens prévus pour favoriser la coordination des actions des participants : Il s'agit d'un mandat dévolu à la commission touristique Mixte et des ressources techniques du CLD et de la MRC sont disponibles pour veiller à la bonne réalisation du dit mandat.

Projet 8 : Plan de conservation des milieux humides
Champ d'intervention : Les écosystèmes sensibles (Chapitre 10)

Étapes	Intervenants	Échéancier
1. Analyse des données existantes sur les milieux humides incluant, le cas échéant, une précision de la cartographie et la validation sur le terrain des milieux humides	MRC AFBSL OBV MDDEFP Comité ZIP	2014
2. Établissement de priorité de protection	MRC Municipalités Comité ZIP OBV	2015
3. Mise en place de mesure de protection normatives et non normatives (pouvant inclure des modifications au schéma).	MRC Municipalités Comité ZIP OBV	2016-...

Moyens prévus pour favoriser la coordination des actions des participants : De par son mandat, le service de gestion intégrée de l'eau pourra contribuer à la coordination des actions des participants, de concert avec les organismes du milieu.

Projet 9 : Élaboration d'un cadre de gestion et d'utilisation de la zone côtière

Champ d'intervention : Les milieux hydriques (chapitre11)

Étapes	Intervenants	Échéancier
1. Précision des secteurs à risque d'érosion et de submersion en zone côtière, incluant une caractérisation précise des effets de l'érosion et de l'ampleur de la submersion	MRC Municipalités côtières MDDEFP MSP	2013-2014
2. Communication du risque et campagne de sensibilisation	MRC Comité ZIP	2013-2014
3. Détermination de dispositions et procédures visant à assurer une occupation sécuritaire du secteur riverain, et minimisant les interventions anthropiques : (Trois principaux chantiers sont d'ores et déjà envisageables : la délimitation de bandes de protection adaptées aux réalités terrains et encadrant les activités ; des mesures de la renaturalisation de sites et une gestion planifiée des aboiteaux)	MRC Municipalités côtières MDDEFP MSP Comité ZIP	2014-2015
4. Adaptation des outils d'urbanisme aux dispositions prévues au point 3	MRC Municipalités côtières	2016

Moyens prévus pour favoriser la coordination des actions des participants : La MRC coordonnera la mise en place d'un comité incluant les différents intervenants ciblés au tableau

Projet 10 : Planification des actions en milieu riverain

Champ d'intervention : Les milieux hydriques (chapitre 11)

Étapes	Intervenants	Échéancier
1. Développement d'outil visant une application plus efficiente des réglementations relatives aux rives et au littoral	MRC	2014
2. Détermination des cours d'eau sur lesquelles des actions prioritaires devront être établies : -considérant les démarches déjà en cours et les problématiques d'érosion : un chantier spécifique a la rivière Ouelle est à prévoir.	MRC OBV Municipalités UPA Club agro Propriétaires riverains MDDEFP	2014-2015
3. Mise en place de chantiers visant une restauration et/ou une gestion riveraine optimale	MRC OBV Municipalités Propriétaires riverains	2014-2015
4. Élaboration de mesures spécifiques favorisant la protection et la restauration des rives dans les secteurs en amont des prises d'eau potables	MRC OBV Municipalités Propriétaires riverains	2014-2015

Moyens prévus pour favoriser la coordination des actions des participants : La MRC, via son service de gestion de l'eau participera à la mise en œuvre de cette action. Elle s'assurera aussi d'une cohérence des actions avec les priorités énoncées au PDE des OBV.

Projet 11 : Révision du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

Champ d'intervention : Les matières résiduelles (chapitre 13)

Étapes	Intervenant	Échéancier
1. Révision du plan de gestion des matières résiduelles	MRC Municipalités COECOS MDDEFP	2013
2. Adoption du plan par le conseil de la MRC	MRC	2014
3. Mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles	MRC Municipalités	2014-...

Moyens prévus pour favoriser la coordination des actions des participants : L'organisme Co-éco assurera la coordination des actions et le suivi du PGMR

Projet 12: Mise en œuvre du plan d'action visant la réduction des gaz à effet de serre

Champ d'intervention : Les matières résiduelles et autres externalités (chapitre 13)

Étapes	Intervenants	Échéancier
1. Finalisation de l'inventaire inventaire d'émission des gaz à effet de serre pour le territoire et pour les organismes municipaux en particulier	MRC Municipalités MDDEFP	2013
2. Développement d'un plan d'action afin de réduire les émissions de GES de façon durable sur le territoire de la MRC	MRC Municipalités MDDEFP Intervenants du milieu	2013-2014
3. Sensibilisation les acteurs pouvant contribuer à la mise en œuvre du plan d'action	MRC Municipalités	2014
4. Mise en œuvre du plan d'action	MRC Municipalités	2014-2016

Moyens prévus pour favoriser la coordination des actions des participants : Les actions du plan d'action d'ordre supra locales pourront être coordonnées par la MRC, tandis que les actions d'ordre locales devront être coordonnées par les municipalités concernées.

Projet 13: Détermination des aires d'expansion des périmètres urbains de Kamouraska et de Saint-André

Champ d'intervention : La gestion de l'urbanisation (chapitre 14)

Étapes	Intervenants	Échéancier
1. Détermination précise des besoins et de la vision de développement pour chacune des municipalités	Chacune des Municipalités MRC	2013-2014
2. Établissement d'une démarche de concertation et d'un dialogue entre les intervenants afin de déterminer les possibilités de développement	Chacune des Municipalités MAMROT MRC UPA CPTAQ	2014
3. Approche auprès des propriétaires terriens concernés	Municipalité	2014-2015
4. Demande d'exclusion à la CPTAQ	MRC Municipalités CPTAQ	2015
5. Modification du schéma d'aménagement et de développement afin d'intégrer les nouveaux périmètres urbains	MRC	2015

Moyens prévus pour favoriser la coordination des actions des participants : Pour chaque agrandissement des périmètres urbains la coordination devra être partagée respectivement entre la municipalité concernée et la MRC.

Projet 14 : Planification d'un réseau cyclable régional
Champ d'intervention : Les réseaux de transport (chapitre16)

Étapes	Intervenants	Échéancier
1. Analyse des parcours les plus optimaux et planification des travaux à effectuer	MRC Municipalités MTQ CLD	2013
2. Déploiement du réseau : réalisation de travaux afin d'améliorer la sécurité, l'accessibilité et la signalisation du réseau	MRC Municipalités MTQ	2014
3. Promotion du réseau et sensibilisation citoyenne aux transports actifs	MRC Municipalités CLD	2015

Moyens prévus pour favoriser la coordination des actions des participants : Un comité de travail incluant les intervenant ciblés à l'étape un pourra être mis en place, lequel pourra déterminer le rôle de chaque organisation et les modalités de coordination des actions.